

Plan d'études cadre 2022

**Master of Arts
HES-SO en
Travail social
(MATS)**

Hes·so

Table des matières

Préambule	3
Le Master of Arts HES - SO en Travail social (MATS)	4
Le travail social : une profession et une discipline	4
Publics et perspectives	5
Un concept de formation au service du Travail social	5
Une formation ancrée dans la pratique professionnelle	5
Le profil de compétences	6
Les modalités pédagogiques	7
La structure programmatique	8
L'organisation des études	9
Volume de travail	9
Formes d'études	9
Cursus	9
Les types de modules	10
Les Essentiels (30 ECTS)	10
Les Approfondissements (18 ECTS)	11
Les Ateliers de recherche thématiques (12 ECTS)	12
Le Travail de Master (30 ECTS)	12
La mobilité	13
Université d'été en travail social	13
La Qualité	14
Références	15

Préambule

Le présent document décrit le Plan d'études cadre de la formation délivrée par la filière Master of Arts HES-SO en Travail social¹ portée par les quatre hautes écoles du domaine Travail social de la HES-SO :

- la Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR ;
- la Haute école de travail social de Genève - HETS-Genève ;
- la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis, HETS-VS, Sierre ;
- la Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL ;

(ci-après, les hautes écoles), en étroite collaboration avec HES-SO Master et en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana - SUPSI.

Il a pour fonction de décrire la conception et les principes de réalisation retenus dans l'élaboration de la formation menant au titre Master of Arts HES-SO en Travail social, et de formuler ainsi un cadre à valeur normative. Il se conforme aux exigences fixées par :

- Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (COMMISSION EUROPÉENNE, 2008) ;
- Le guide d'utilisation ECTS 2015 (COMMISSION EUROPÉENNE, 2017) ;
- Le cadre de qualification pour le domaine des hautes écoles suisses (SWISSUNIVERSITIES, 2011) ;
- Le Règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO (HES-SO, 2020).

L'élaboration du Plan d'études cadre 2022 pour le Master of Arts HES-SO en Travail social (ci-après, PEC 22 MATS) fait suite à la démarche d'autoévaluation de la filière réalisée en 2017 et aux pistes de développement préavisées par le Conseil de domaine Travail social le 12 octobre 2017.

Conçu dans la continuité du PEC 15 MATS, le PEC 22 MATS renforce et visibilise la signature de la formation Master of Arts HES-SO en Travail social (ci-après, MATS) tout en flexibilisant le parcours de formation de ses étudiant·e·s. Étant soumis au système qualité de la HES-SO, il est appelé à évoluer.

Le MATS s'inscrit dans le portefeuille de formation du domaine Travail social. Il prend place entre la formation Bachelor of Arts HES-SO en Travail social et la formation doctorale (CF. FIGURE 1) et est en complémentarité avec la formation continue.

¹ Dans le document, « Travail social » se réfère, selon le contexte, à la filière de formation, au domaine de formation de la HES-SO ou au champ professionnel.

Le Master of Arts HES-SO en Travail social (MATS)

Le MATS est une formation académique supérieure professionnalisante.

Dans la continuité de la formation Bachelor of Arts HES-SO en Travail social (ci-après, BATS) et en articulation avec celle-ci, le MATS permet à ses étudiant·e·s d'acquérir une vision à la fois interdisciplinaire, analytique et intégrée des pratiques, des organisations et des publics du travail social, ainsi que des politiques sociales qui le cadrent.

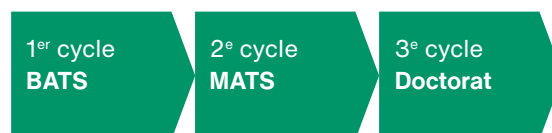
Il offre la possibilité à ses étudiant·e·s d'approfondir la compréhension et l'articulation des questions sociales actuelles ; de compléter et d'enrichir les connaissances théoriques et méthodologiques préalablement acquises ; d'acquérir et renforcer des compétences de recherche, d'analyse, d'évaluation et de pilotage des dispositifs et interventions.

Le MATS développe des compétences permettant à ses diplômé·e·s de proposer des solutions et des projets d'intervention originaux et d'identifier, évaluer et promouvoir des projets d'intervention émergents, et ainsi de contribuer au développement du travail social et à l'innovation sociale.

Les diplômé·e·s du MATS disposent de compétences leur permettant d'assurer un rôle d'interface entre les publics du travail social, les organisations et les politiques sociales ; de travailler dans des réseaux multi-actrices·acteurs ; de prendre en compte l'expertise des personnes, des groupes et des populations et de soutenir leur pouvoir d'agir.

Le MATS ouvre à ses diplômé·e·s les portes du 3^e cycle.

Figure 1 - Schéma 1^{er}, 2^e, 3^e cycles, Travail social



Le travail social : une profession et une discipline

En cohérence avec la définition internationale du travail social (IASSW, 2017), le MATS place la double identité du travail social au cœur de son programme alliant compétences professionnelles et académiques de haut niveau. Le travail social y est vu et revendiqué comme pratique professionnelle et discipline académique en articulation l'une avec l'autre.

Le MATS, en mobilisant savoirs académiques, expérientiels et de recherche, permet aux professionnel·le·s diplômé·e·s du MATS d'intégrer différentes fonctions et champs professionnels en étant capables d'appréhender et d'agir sur les enjeux toujours plus complexes des missions du travail social.

Publics et perspectives

Le MATS s'adresse aux détentrices et aux détenteurs d'un diplôme en Travail social (Bachelor ou équivalent) délivré par une HES ou une HEU suisse ou étrangère. Sous conditions, il est également accessible aux détentrices et aux détenteurs d'un diplôme (Bachelor ou équivalent) délivré par une HES ou une HEU suisse ou étrangère dans un domaine autre que le Travail social. Ainsi, le MATS est ouvert à une grande variété de parcours professionnels et académiques antérieurs à la formation.

Il forme des professionnel·le·s qui seront à même de concevoir et mettre en oeuvre des activités d'évaluation, de conception et de gestion de projets dans leurs pratiques professionnelles et dans les organisations sociales, développant ainsi une perspective experte en lien avec celle des actrices et acteurs concerné·e·s ; et, d'occuper des postes dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. Il constitue un atout pour les carrières orientées vers des postes de cadre ou des fonctions d'expertise dans les organisations du travail social ou tout autre organisation intervenant dans le champ social.

Un concept de formation au service du Travail social

Le concept de formation du MATS permet au travail social, en tant que champ professionnel, de bénéficier d'un niveau de compétences et d'expertise lui permettant de renforcer son autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres professions. Le MATS permet de créer et de revendiquer une contribution propre sur le plan du diagnostic et des solutions à apporter aux problématiques sociales. Il soutient l'action sociale en encourageant des pratiques professionnelles à la fois innovantes et critiques qui prennent en compte l'expertise des personnes, des groupes et des populations et favorisent leur pouvoir d'agir.

Le MATS procure aux hautes écoles l'opportunité de développer un niveau de compétences et d'expertise à même d'assurer

la production de la relève académique. À travers des modalités pédagogiques diversifiées aussi bien classiques qu'innovantes, le MATS prépare à :

- la recherche en travail social (production de savoirs nouveaux à propos des pratiques professionnelles, des organisations, des politiques sociales et des publics concernés) ;
- le développement et la formalisation de projets d'intervention innovants ou émergents ;
- l'encadrement, l'évaluation et le pilotage de l'intervention.

La formation s'appuie sur les savoirs issus des pratiques professionnelles en travail social et de la recherche en sciences humaines et sociales réalisée en Suisse et à l'étranger. Les enseignant·e·s, responsables des différents modules composant le programme de formation, sont toutes et tous des enseignant·e·s expérimenté·e·s et des chercheuses et chercheurs hautement qualifié·e·s dont l'expertise est largement reconnue. Afin d'articuler leurs enseignements tant à la pratique professionnelle qu'à la recherche, elles et ils leur associent des expert·e·s issu·e·s tant des milieux académiques que des milieux professionnels du travail social.

Une formation ancrée dans la pratique professionnelle

Le MATS permet à ses étudiant·e·s d'intégrer leurs expériences professionnelles et personnelles passées et présentes dans leur parcours de formation et d'orienter leur cursus vers un projet professionnel dans lequel elles et ils pourront valoriser leurs connaissances et leurs compétences.

Les étudiant·e·s, ayant une activité professionnelle en parallèle à leur formation, ont l'opportunité de mobiliser les compétences en cours de développement dans leur pratique professionnelle. Elles et ils enrichissent ainsi leur formation et leur pratique professionnelle.

Le profil de compétences

« Le Travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Etayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous. » (IASSW, 2017)

Le MATS s'inscrit dans cette vision du travail social et a pour objectif de contribuer à sa promotion au travers des échanges et coopérations sur les plans local, régional, national et international. Dans cette perspective, il vise à développer chez les étudiant·e·s les compétences générales suivantes :

- 1 Comprendre et contextualiser les problématiques sociales, les analyser dans une perspective critique, identifier leurs enjeux pour le travail social et modéliser les pratiques des professionnel·le·s et des publics afin de concevoir et développer des solutions innovantes.
- 2 Travailler dans des situations professionnelles exigeantes, impliquant des réseaux complexes multi-actrices·acteurs et interprofessionnels, et, dans de tels contextes, développer des partenariats, planifier et coordonner des activités de projets ou de recherche, assumer un rôle d'expert·e.
- 3 Récueillir, traiter et interpréter des données tant quantitatives que qualitatives de manière scientifiquement fondée, maîtriser les techniques d'argumentation scientifique et combiner les connaissances théoriques et empiriques à des fins disciplinaires et pratiques.
- 4 Réaliser de manière autonome un processus de recherche, une gestion de projets, un processus d'évaluation, du début à la fin, en mobilisant les outils théoriques et méthodologiques pertinents et en mettant en œuvre une pensée analytique critique et éthique.
- 5 Communiquer de manière documentée, claire et adéquate dans un contexte interdisciplinaire et interprofessionnel, selon des modalités appropriées favorisant l'interconnaissance et la collaboration entre les milieux professionnels, politiques, académiques et de la société civile, notamment les publics du travail social.
- 6 Porter au débat public, en les argumentant, les éléments d'expertise sociale à même de prévenir les risques de vulnérabilité, de soutenir l'inclusion sociale, de renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes ainsi que des communautés dans le respect des valeurs, des principes éthiques et du cadre déontologique du travail social.

Les modalités pédagogiques

Interdisciplinaire, le MATS propose des enseignements fondés à la fois sur :

- un ancrage dans les réalités locales du travail social et en association avec les milieux professionnels ;
- les résultats des recherches et projets d'innovation sociale menés dans les hautes écoles de travail social ainsi que, de manière plus large, dans les hautes écoles nationales et internationales ;
- la participation régulière d'intervenant·e·s nationaux et internationaux issu·e·s des mondes professionnels et académiques.

Le MATS offre des opportunités d'apprentissage enrichies par les profils, les parcours et les expériences professionnelles et personnelles de ses étudiant·e·s.

Tout au long de la formation, les étudiant·e·s s'approprient des savoirs académiques et réalisent des apprentissages expérientiels mobilisables dans la pratique professionnelle.

La pédagogie mobilisée vise l'acquisition d'expériences concrètes dans le domaine de la recherche, de la gestion de projets, des processus d'évaluation et de l'innovation sociale.

Les enseignements sont dispensés selon des modalités mixtes – périodes d'enseignement en présentiel, périodes d'autoformation, mobilisation d'outils pédagogiques spécifiques – et un usage raisonné des technologies numériques.

Différentes modalités pédagogiques sont mobilisées : apprentissage avec les pair·e·s et par les pair·e·s, coaching individualisé ou de groupe, classe inversée, plénums, ateliers, etc. La formation favorise l'apprentissage en autonomie et la co-construction des savoirs.

La structure programmatique

La structure programmatique du PEC 22 MATS est constituée de différents types de modules.

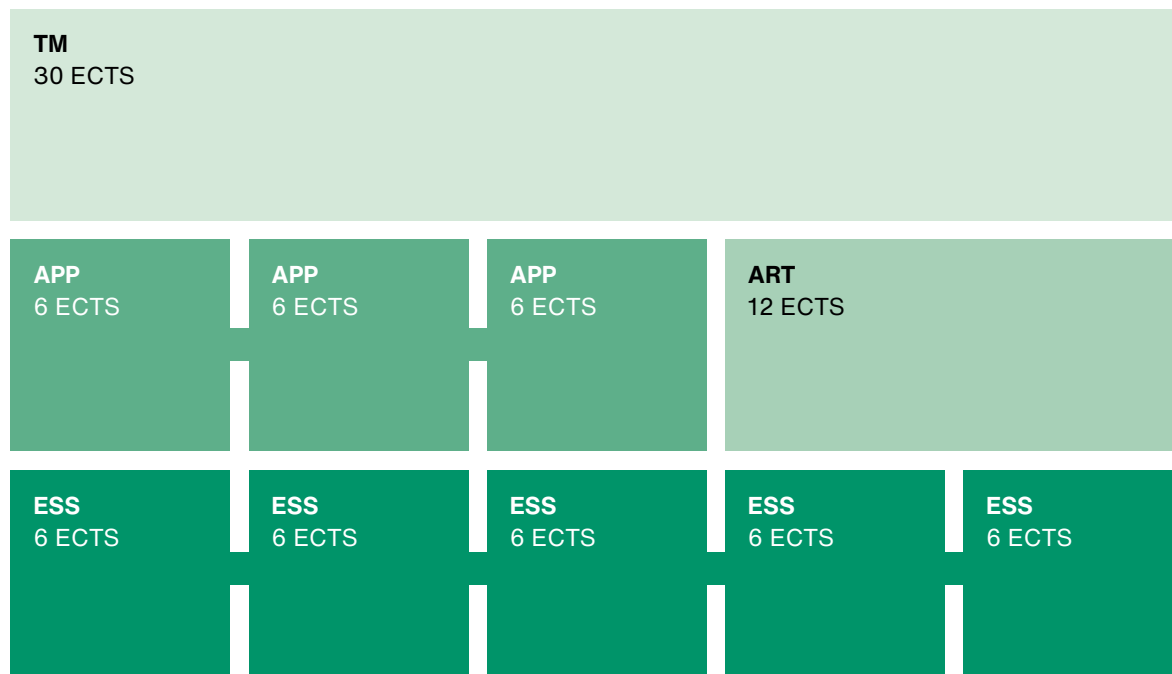
- ESS** Modules Essentiels, constituant un socle commun
- APP** Modules d'Approfondissement, structurés autour de deux axes thématiques
- ART** Modules Ateliers de recherche thématiques
- TM** Module Travail de Master, constitué de deux parties et de cours-séminaires

Chaque module contribue au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences. De même, le développement de chacune de ces compétences se construit au travers de plusieurs modules. Pour chaque module, les compétences travaillées sont déclinées en objectifs d'apprentissage.

Le module est l'unité de promotion dans la gestion du parcours de formation de l'étudiant·e et est quantifié en ECTS. C'est l'unité sur laquelle repose la réussite ou l'échec du parcours académique de l'étudiant·e. Un module peut se définir comme « un ensemble structuré et cohérent d'activités d'enseignement et d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs de formation. » (CRUS, 2004, Recommandation ECTS)

GLOSSAIRE ENSEIGNEMENT, HES-SO, 2017

Figure 2 - Schéma structure programmatique PEC 22 MATS



Pour le cursus à plein temps, les modules ESS se déroulent au semestre d'automne (S1); les modules APP au semestre de printemps (S2); les modules ART et TM aux semestres de printemps (S2) et d'automne (S3)

L'organisation des études

Volume de travail

La formation représente un total de 90 crédits ECTS. Le nombre de crédits ECTS est défini pour chaque type de module.

Un crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures de la part de l'étudiant·e. Sont pris en compte pour l'attribution de crédits toutes activités rattachées au module. Ces dernières sont précisées dans les descriptifs de modules. Elles comprennent notamment le travail personnel de l'étudiant·e qui se rapporte à ces activités.

RÈGLEMENT SUR LA FORMATION DE BASE
(BACHELOR ET MASTER) À LA HES-SO DU 2 JUIN
2020, ART 11, AL. 2 ET 4.

Formes d'études

La formation se décline sous deux formes : à plein temps et à temps partiel. Les étudiant·e·s à plein temps et à temps partiel suivent les mêmes modules selon une temporalité différente.

La durée ordinaire des études est de 3 semestres à plein temps ; 4 à 6 semestres à temps partiel.

Cursus

Pour valider leur cursus d'études (90 ECTS), les étudiant·e·s doivent valider 10 modules :

- 5 Essentiels (30 ECTS) ;
- 3 Approfondissements (18 ECTS) ;
- 1 Atelier de recherche thématique (12 ECTS) ;
- 1 Travail de Master (30 ECTS).

Les modules Essentiels ainsi que les modules d'Approfondissement se déroulent en 1 semestre. Les modules Ateliers de recherche thématiques se déroulent en 2 semestres. Le module Travail de Master se réalise en 2 semestres pour les étudiant·e·s inscrit·e·s à plein temps et en 3 semestres pour les étudiant·e·s inscrit·e·s à temps partiel.

Les types de modules

Les Essentiels (30 ECTS)

Les 5 modules Essentiels (ESS) forment un socle commun et couvrent les thématiques identifiées comme prioritaires selon le profil de compétences. Ils visent l'acquisition de connaissances sur lesquelles s'appuient les approfondissements réalisés dans le cadre des autres types de modules du programme.

Chaque module Essentiel vaut 6 crédits ECTS. Ces modules sont obligatoires.

Figure 3 - Intitulé des 5 modules Essentiels



Les Approfondissements (18 ECTS)

Les modules d'Approfondissement (APP) sont au nombre de 6. Ils se déploient sur la base des modules Essentiels (ESS) et sont conçus en articulation avec les deux axes pérennes de la recherche en travail social définis par le domaine : « Le travail social et les politiques sociales qui le cadrent » d'une part ; « Les publics du travail social » de l'autre (CF. FIGURE 4). À chacun de ces axes sont rattachés 3 modules.

Ces modules partagent le but commun d'être des espaces pédagogiques contribuant au développement des compétences du profil MATS en termes d'analyse et d'innovation. Ce faisant, ces modules soutiennent la promotion du travail social comme pratique professionnelle et comme discipline académique.

Chaque module vaut 6 crédits ECTS. Les étudiant·e·s doivent en valider 3, à choix, pour un total de 18 crédits ECTS.

Figure 4 - les deux axes autour desquels s'articulent les modules d'Approfondissement



Les Ateliers de recherche thématiques (12 ECTS)

Les modules Ateliers de recherche thématiques (ART) sont conçus comme des approfondissements des modules Essentiels (ESS).

Ils mettent les étudiant·e·s en situation d'expérimentation active avec comme objets des processus de recherche ou de développement de projets en innovation sociale.

Les ART sont élaborés autour de thématiques actuelles du domaine du travail social. Ils débouchent sur une production concrète tels que, par exemple, rapport de recherche, rapport d'analyse, article, poster, présentation orale.

Ces modules se composent d'enseignements thématiques; d'ateliers encadrés offrant aux étudiant·e·s une opportunité de co-construire, avec leurs pair·e·s, leur propre recherche ou leur propre projet d'intervention (apprentissage avec les pair·e·s et par les pair·e·s); et d'un encadrement pédagogique individualisé.

En principe, les thématiques des ART sont actualisées tous les quatre ans.

Les ART se déroulent sur 2 semestres et permettent d'acquérir 12 crédits ECTS.

Pour mener à bien leur cursus, les étudiant·e·s doivent obligatoirement valider un ART.

Le suivi d'un atelier de recherche thématiques (ART) dans une équipe de recherche

En fonction des places disponibles au sein des équipes de recherche des HETS et de la SUPSI, un ART peut être suivi dans le cadre d'une équipe de recherche déjà constituée. Le nombre de places disponibles varie selon les années.

Ces ART se déroulent selon les mêmes modalités que les ART inscrits au programme du MATS.

Le Travail de Master (30 ECTS)

Le Travail de Master (TM), qui s'inscrit dans le module TM, finalise le parcours de formation et est conçu comme une évaluation intégrative des connaissances acquises et des compétences développées tout au long de la formation.

Le TM consiste à réaliser dans son intégralité un processus de recherche en travail social ou de développement d'un projet en innovation sociale.

Le module TM est constitué de 2 parties distinctes relevant de la réalisation du processus sus-mentionné – la partie TM1 et la partie TM2 – et de 3 cours-séminaires de méthodologies de la recherche.

La partie TM1 du module TM vise la conception du projet de TM et la partie TM2 du module TM vise la réalisation du projet de TM et la soutenance.

Les 3 cours-séminaires de méthodologies de la recherche sont conçus comme des approfondissements des modules Essentiels (ESS) et permettent de compléter et de mettre en pratique les connaissances relatives aux approches méthodologiques de la recherche en travail social (production et analyse des données).

Les 3 cours-séminaires proposés dans le module TM sont :

- Méthodologies de la recherche participative et collaborative ;
- Méthodologies de la recherche qualitative ;
- Méthodologies de la recherche quantitative.

Pour mener à bien leur cursus, les étudiant·e·s doivent obligatoirement valider 2 cours-séminaires ainsi que le Travail de master (parties TM1 et TM2).

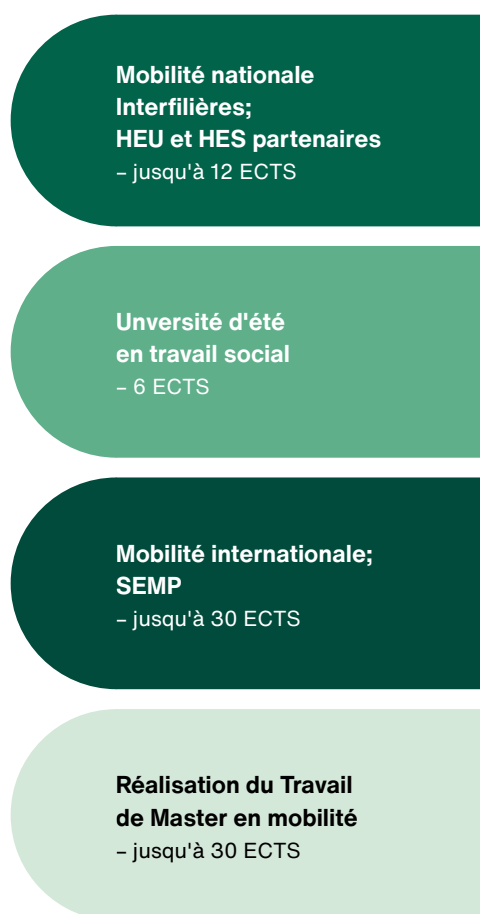
La validation de l'ensemble de ces éléments permet l'acquisition de 30 crédits ECTS.

La mobilité

La filière MATS soutient la mobilité de ses étudiant·e·s durant leur cursus (1^{er} semestre de formation excepté).

La mobilité se décline en 5 types (CF. FIGURE 5).

Figure 5 - Types de mobilité



Les projets de mobilité sont soumis à conditions et validés par la ou le Responsable de filière.

60 ECTS au minimum doivent être acquis dans le cadre du PEC 22 MATS.

Université d'été en travail social

Dans le cadre d'un partenariat entre la HES-SO et le Consortium International Summer University in Social Work (ISUSW), les étudiant·e·s du MATS ont l'opportunité de participer à l'Université internationale d'été en travail social (ISUSW) organisée, par les universités et hautes écoles signataires du Consortium, dans le monde entier. L'ISUSW est intégrée au module « Université d'été en travail social » (SUSW) qui permet aux étudiant·e·s d'acquérir 6 crédits ECTS.

Ce module SUSW enrichit la palette des modules d'Approfondissement de la formation.

La qualité

La filière Master of Arts HES-SO en Travail social est intégrée dans le système qualité de la HES-SO. La formation MATS et les modules qui la composent font l'objet d'évaluations régulières afin d'ajuster les enseignements et les modalités pédagogiques.

Le partenariat instauré avec les milieux professionnels au sein de la formation, mais aussi avec les différentes instances du domaine Travail social, est un moyen d'assurer la correspondance du Plan d'études cadre avec les évolutions des pratiques et organisations professionnelles.

Le contenu des modules fait l'objet de refontes périodiques afin d'être en adéquation avec l'évolution sociétale et du travail social ainsi qu'avec l'actualité de la recherche en travail social.

hes-so.ch/mats

Références

Commission européenne. (2008). *Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC)*. [Lien](#)

Commission européenne. (2017). *Guide d'utilisation ECTS 2015*. [Lien](#)

IASSW. (2017). *Définition internationale du travail social*. [Lien](#)

HES-SO. (2020). *Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO*. [Lien](#)

HES-SO. (2017). *Glossaire enseignement*. Publication du dicastère Enseignement. [Lien](#)

swissuniversities. (2011). *Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses nqf.ch – HS*. [Lien](#)